

- des projections de la demande totale en produits et services au sein du marché cible pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires,
 - une prévision de votre part du marché cible pour chacune des cinq prochaines années (donnez les ventes prévues en pourcentage et en dollars),
 - les recettes générées par vos activités de commercialisation au cours des cinq prochaines années,
 - une analyse du niveau de ventes nécessaire pour que vos efforts de commercialisation se financent d'eux-mêmes,
 - si vos produits et vos services conviennent aux exigences du marché,
 - une description des principaux concurrents dans le marché cible, leurs produits et leurs services, et leur part respective du marché, ainsi que leurs pouvoirs de concurrence,
 - les avantages dont bénéficiera le Canada en termes d'emplois, de recettes, d'achat de matériel et de fournitures canadiennes auprès de fournisseurs canadiens, de contrats de sous-traitance avec des entreprises canadiennes et d'augmentation des activités de fabrication au Canada.
2. Une attestation certifiant que le directeur général sera un employé à temps plein de l'entreprise.
 3. Une description détaillée des frais estimatifs de mise sur pied du bureau (personnel, déplacement et mise en marche). Veuillez indiquer la contribution totale possible du PDME.

On encourage les requérants à consulter la Direction des programmes d'exportation du MAE afin d'obtenir de l'aide pour préparer leur demande.

LES ACTIVITÉS SPÉCIALES — ALIMENTATION, AGRICULTURE ET PÊCHE

Les paragraphes qui suivent résument les critères d'admissibilité applicables aux participants aux activités spéciales et la contribution admissible du PDME:

Les critères d'admissibilité

Votre organisation est considérée comme admissible à de l'aide si elle est qualifiée pour le commerce d'exportation et si elle est: